



Épargne Solidaire⁽¹⁾

Épargne Solidaire⁽¹⁾ est un FCP obligataire qui, dans le cadre d'une gestion prudente, combine investissements solidaires et gestion socialement responsable.



⁽¹⁾ Préambule

Épargne Solidaire est un OPC nourricier des parts D de Confiance Solidaire. Les stratégies d'investissement décrites dans cette fiche sont celles du fonds maître. Il a pour particularité d'être un fonds de partage.

Épargne Solidaire⁽¹⁾ en bref...

- Un fonds obligataire de court terme
- Une logique de don : 50 % des revenus sont versés chaque année positive, à l'organisme bénéficiaire choisi par le porteur
- Une logique de soutien : financer des acteurs de l'économie solidaire
- Une logique d'influence : sélectionner les entreprises les plus performantes d'un point de vue Environnemental, Social et de Gouvernance (ESG)

Une gestion engagée

Cet OPC vous permet de reverser une partie des revenus distribuables à l'association bénéficiaire de votre choix. En fonction de vos convictions, vous pouvez ainsi aider l'une des quinze associations sélectionnées dans son action au quotidien. Le don permet de bénéficier d'avantages fiscaux, le traitement fiscal dépendant de la situation individuelle de chaque client et étant susceptible d'être modifié ultérieurement.

L'investissement dans des entreprises solidaires, donne du sens à votre épargne et aide à financer de projets concrets. Le fonds⁽¹⁾ détient entre 5 et 10 % de titres d'entreprises solidaires non cotées à forte vocation sociale et/ou environnementale. Une quarantaine d'investissements directs et indirects dans des entreprises solidaires françaises et européennes sont réalisés.

Épargne Solidaire⁽¹⁾ intègre, au-delà de l'analyse financière, une analyse des pratiques Environnementales, Sociales et de Gouvernance (ESG) des émetteurs cotés et des États.

Cette gestion permet d'encourager les entreprises à progresser dans la prise en compte de ces enjeux et d'approfondir la connaissance des investissements pour une meilleure maîtrise des risques.

Un univers d'investissement privilégiant les meilleures notations

Épargne Solidaire⁽¹⁾ est géré selon une approche prudente. Le processus de gestion repose sur les anticipations en matière de perspectives macroéconomiques et de dynamique des taux d'intérêt.

Le fonds⁽¹⁾ est investi dans des obligations de faible maturité d'émetteurs privés de qualité ou en emprunts d'État, exclusivement de la zone Euro, sélectionnés selon le processus PRISME.

Un placement qui vous permet d'ajouter votre pierre à la construction d'une société plus solidaire.

Rodolphe COURVASIER

Gérant obligataire



* L'indicateur synthétique de risque SRI (Synthetic Risk Indicator) va de 1 (risque faible) à 7 (risque élevé). La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer dans le temps. Tous les risques ne sont pas toujours intégralement pris en compte par l'indicateur de risque. Les autres risques liés à l'investissement sont indiqués dans la section "Principaux risques" du Prospectus.

Produit destiné à des clients prêts à accepter un risque de perte en capital et ne nécessitant pas une connaissance approfondie des marchés financiers. Cf. verso. Fonds ISR selon la méthodologie Ecofi, ce fonds ne dispose pas du label ISR d'Etat. Les références à un label ou une récompense ne préjugent pas des résultats futurs du fonds ou du gestionnaire.

Processus d'investissement

01 Sélection de l'univers d'investissement

Univers initial : zone Euro et/ou OCDE

Processus PRISME :

- Sélection des émetteurs au regard de leur performance ESG (Moody's ESG Solutions) et selon la note PRISME ;
- Exclusions sectorielles (armements controversés, tabac, jeux, charbon, énergies fossiles non conventionnelles, gaz & pétrole, pesticides) et des paradis fiscaux ;
- Gestion des sociétés controversées.

02 Évaluation des émetteurs

Critères d'appréciation

- Analyse financière pour les émetteurs cotés qui privilégie des critères de long terme : recherche, transparence des comptes, qualité et fiabilité du management...
- Analyse des émetteurs solidaires : secteur d'activité et concurrence ; organisation et management ; situation financière ; utilité sociale et environnementale.

03 Construction du portefeuille

Elle dépend de la note fondamentale et de la note PRISME.



Agir

Les OPC solidaires d'Ecofi permettent de financer, à conditions préférentielles, plus de 80 entreprises solidaires sur 4 thématiques :

- Agir pour la planète
- Agir pour une société plus juste
- Agir pour la solidarité internationale
- Agir pour entreprendre autrement

À titre d'exemple, dans Épargne Solidaire*, un nouveau financement a été effectué au profit de la SIDI (Solidarité Internationale pour le Développement et l'Investissement).

Cette association propose un appui financier et technique à des structures financières de proximité offrant des services financiers aux populations exclues des circuits bancaires traditionnels.



Focus intensité carbone

L'intensité carbone (calculée avec les émissions scope 1, 2, 3) est intégrée dans notre processus PRISME. L'intensité carbone de nos fonds ISR doit être systématiquement inférieure à celle de leur univers ESG¹.

¹Pour en savoir plus sur la méthodologie de calcul, se reporter au Code de Transparence disponible sur notre site internet www.ecofi.fr.

Avantages

- Un objectif de performance supérieur à un OPC de trésorerie classique
- Un fonds triplement engagé
- Le Groupe Crédit Coopératif, pionnier & leader de l'épargne solidaire

Inconvénients et risques

- Risques de perte en capital, de taux, crédit
- Risque lié aux investissements solidaires
- Risque de gestion discrétionnaire, de contrepartie et de durabilité
- Le FCP aura une performance inférieure à celle du maître du fait de ses propres frais de gestion

Bénéficiaires du partage : Action contre la Faim, Aide Médicale Internationale, Association des Paralysés de France, Armée du Salut, Fondation de France, France Active, France Terre d'Asile, Handicap International, Institut Pasteur, Institut Curie, Médecins du Monde, Fondation Saint Matthieu pour l'Ecole Catholique, Oeuvres Pontificales Missionnaires, Pays de Rennes Emplois Solidaires, UNAPEI

Caractéristiques

Classification AMF : Obligations et autres titres de créances libellés en euro
Code ISIN : FR0007413091

Forme juridique : FIA de droit français

Classification SFDR : Article 8. Ce fonds promeut des critères ESG mais il n'a pas pour objectif un investissement durable. Il pourra investir partiellement dans des actifs ayant un objectif durable.

Dépositaire/Conservateur : Caceis Bank France

Valorisateur : Caceis Fund Administration

Société de gestion : Ecofi

Date de création : 28 janvier 1987

Devise de valorisation : Euro

Zone géographique : Zone Euro et/ou OCDE

Indice de référence : €STR + 0,30 %

Conditions de souscriptions/rachats : le mercredi à 17h00 sur la valeur liquidative du jour (J) (cours inconnu) - Règlement J+1

Valeur initiale de la part : 152,45 euros

Frais de gestion indirects : 0,60 % TTC de l'actif net

Commissions de souscription/rachat : Néant

Contact : +33 (1) 44 88 39 00 - contact@ecofi.fr

Document non contractuel. Le présent document ne constitue pas une recommandation d'investissement personnalisée.

Conformément à la réglementation, toute souscription devra être précédée d'une évaluation de l'expérience, de la situation et des objectifs du Client. Il est recommandé, avant tout investissement, de lire attentivement le prospectus complet (et en particulier le Document d'Information Clé ou DIC) de l'OPC. Les documents d'informations périodiques des OPC sont tenus en permanence à votre disposition chez Ecofi Investissements 12 boulevard de Pesaro CS 10002 - 92024 Nanterre Cedex ou sur notre site internet www.ecofi.fr. Ecofi Investissements est susceptible de détenir des liens d'intérêt (notamment gestionnaire ou distributeur) ou de détenir des positions sur les OPC ou les valeurs mentionnées. Cet OPC n'offre aucune garantie de rendement ou de performance et le capital n'est pas garanti. Ecofi Investissements est agréée par l'AMF (<http://www.amf-france.org/>) sous le n°GP97004 en date du 07/02/1997.

GRUPE
CREDIT COOPERATIF

